BULLETIN DE LA **FSU** DES LANDES
Tél : 05.58.933.936/0766873364
Email : fsu40@fsu.fr

Trimestriel : Janvier 2020
Prix : 1 €uro **N° 97**

Dispensé de timbrage
MONT DE MARSAN PPDC

FSU 40
Fédération Syndicale Unitaire

Directeur de la publication: Philippe MIQUEL
ISSN 1276-6488 CPPAP 0521SOO7828
Imprimé par: FSU Landes
97,Place de la Caserne Bosquet
40000 Mont de Marsan

Ensemble LANDES

Déposé le 23 janvier 2020

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

POUR UNE ANNEE 2020

PLUS JUSTE ET PLUS SOLIDAIRE,

CONTINUONS LE COMBAT

CONTRE LA RETRAITE PAR POINTS !

Un mouvement interprofessionnel dans la durée

Le 5 décembre a été à la fois une réussite et un coup de semonce clair : plus d'un million de personnes dans les rues ont manifesté leur rejet du projet de réforme des retraites par point, et dans l'éducation, les taux de grévistes étaient de plus de 70%. Cela ne s'était pas vu depuis très longtemps. Notre département n'a pas été en reste avec une manifestation montoise forte de près de 6000 personnes. La détermination des manifestant.es n'a pas baissé et nous nous sommes retrouvé.es toujours aussi motivé.es pendant tout le mois de décembre avec des temps forts réussis. Dans plusieurs secteurs, les cheminots en tête, le combat s'est fait plus dur avec des grèves reconduites qui ont maintenu la pression sur le gouvernement. Poussée par sa base, même la CFDT, pourtant associée au projet, n'a pas eu d'autre choix que de se positionner contre celui-ci. La démission de Delevoye, porteur de la réforme, et les révélations sur le lobbying des assurances privées et des fonds de pension ont confirmé que les critiques que nous formulons, au sein de notre large intersyndicale, sont fondées. Les mensonges et les fausses promesses ne changeront rien aux faits : les enseignant.es et les femmes seront les premières victimes et les suivantes seront les générations futures. Nous n'avons donc pas le droit d'échouer.

Il nous appartient désormais en tant que citoyen.nes conscient.es des conséquences sociales de cette réforme de poursuivre le combat qui peut, avec nous tous, public, privé étudiant.es, société civile, futur.es retraité.es, amener au retrait même s'il nous en coûte financièrement ou professionnellement dans les jours et les mois qui viennent.

Cette nouvelle année 2020 est porteuse de beaucoup d'espoirs:

Espoir de voir les citoyens s'engager encore dans des mouvements collectifs, contrairement à ce que pourraient laisser penser les discours pessimistes sur l'individualisme,

Espoir de voir enfin portées sur la place publique les problématiques de l'Éducation Nationale: Blanquer lui-même a bien été obligé de reconnaitre que les enseignant.es français.es étaient sous-payé.es.

Espoir de briser l'arrogance de ce gouvernement qui pensait qu'il pourrait livrer la population de ce pays aux appétits des financiers sans que personne ne bouge.

Nous vous attendons donc nombreu.ses dans la rue lors des prochaines actions et nous vous invitons à vous positionner sur les actions de grèves et de manifestations plus locales (tractage, grève tournante, actions médiatiques, constitutions de caisses de grève pour faciliter les mouvements etc.).

L'année 2020 sera donc une bonne année pour nous tous qui portons, avec la FSU, les idées de justice sociale et de démocratie !

Armelle Masson cosecrétaire FSU des Landes

Vis ma vie d'AESH !

Témoignage d'une accompagnante des élèves en situation de handicap sur son quotidien.

Lundi matin 8h45, je commence à 9h00 avec mon 5ème SEGPA, nous sommes en semaine B, c'est maths, génial, il va falloir se bagarrer pour qu'il fasse ses exercices sans trop se laisser distraire par les copains, mais ça va le faire !

Ça sonne, on rentre en cours, K (élément très perturbateur de la classe) fait encore des siennes, la prof le déplace et l'installe..... A côté de moi. Fantastique ! Il va maintenant falloir que je fasse la police avec K et en plus cela va distraire encore plus mon 5ème...

Ça sonne, c'est la récré, je vais pouvoir prendre un café pour bien repartir. Dans le couloir, je croise l'enseignante d'histoire-géo de ma 6ème, ses résultats en Géo sont catastrophiques ; on en discute, on essaie de trouver des solutions. Ça sonne, je n'ai toujours pas fait pipi, il n'y a plus de café. J'arrive en français avec mon 5ème, juste avant que la porte ne se referme !

La classe est dissipée, tant pis, ils resteront 2 minutes de plus pour terminer, ce n'est pas grave, après, ils ont cours la porte d'en face. Oui, mais moi, je dois rejoindre ma 6ème au second étage, j'arrive en retard et ma 6ème s'est assise à côté de sa copine. Il faut déplacer tout le monde, on perd 5 minutes de cours. Là j'écris pour elle, car elle ne voit pas très bien au tableau (et ne porte évidemment pas de lunettes), et puis j'écris également pour L. bénéficiaire d'un PAP pendant que ma collègue s'occupe de 2 élèves en inclusion ULIS. Mini contrôle surprise, c'est le silence dans la classe, mon ventre gargouille, ça fait rire tout le monde, l'enseignante fait les gros yeux.

Midi une pause bien méritée, j'ai faim ! Direction la cantine car j'habite trop loin pour rentrer et je n'ai pas eu le temps de me préparer une gamelle (en même temps il n'y a plus rien dans le frigo). Je mange avec les collègues AESH et les profs, on papote des élèves, on échange sur les problèmes à résoudre. Il me reste 45 min avant la reprise, j'en profite pour faire un saut au secrétariat, mon contrat est enfin arrivé (YOUPI on est en décembre) et je file faire quelques courses d'appoint.

Ça sonne, c'est l'heure du 1/4h de lecture, ma 6ème n'a pas son livre, je lui prête le mien. Le cours commence, cette élève a un grand retard. Pendant que les autres sont en contrôle, nous travaillons sur les bases qu'elle ne comprend pas, je lui explique mais ça fait trop de bruit !

Ça sonne de nouveau. Nous partons en anglais, la classe regroupe des élèves de deux 6èmes différentes. Je découvre M, M et M qu'il faut surveiller de près, me voilà avec 4 élèves en difficulté à gérer. La classe est très agitée, c'est bientôt la récré.

Après la pause et un petit goûter, je retrouve mon 5ème surexcité, il n'aime pas son autre AESH : il ne veut plus lui parler et en plus il y a K qui l'a « embrouillé » dans la cour... Etc. Il me faudra plus de 10 min pour le recentrer sur le cours de SVT et je le perds 10 min avant la sonnerie de la fin du cours parce que K lui a dit « TG ».

Tout va bien, la journée au collège est finie. En attendant j'attaque ma vie de maman... enfin presque, il faut que je retrouve cette vidéo sur les DYS pour ma formation.

Et le 06 février, je vais au stage syndical organisé par le Snuipp-fsu pour une information sur mes droits et prendre enfin le temps de réfléchir ensemble, entre AESH, comment améliorer notre métier et notre quotidien.

Propos recueillis par le Snuipp-fsu

STAGE DE FORMATION SYNDICALE
ENSEIGNER EN SEGPA

JEUDI 2 AVRIL 2020
9H30-16H30
Cité scolaire de Parentis en Born – Salle Polyvalente 40160 Parentis en Born

Informations supplémentaires sur le site fsu40@fsu.fr

N'oubliez pas de nous prévenir de votre participation par mail : fsu40@fsu.fr

(avec vos noms, prénoms, fonction et établissement. Parlez en entre vous, il serait intéressant qu'il y ait une délégation des personnels de chaque SEGPA des Landes)

Des congrès et une Fédération Syndicale Unitaire plus que jamais unie, moderne et démocratique

La fin de l'année 2019 aura aussi été marquée par le renouveau de notre fédération et l'élection de notre secrétaire national Benoit Teste à l'issue d'un processus démocratique maintenant bien rôdé avec plusieurs temps forts : les votes de bilan et tendances fédérales au sein de nos syndicats nationaux , les congrès fédéraux départementaux et le congrès national à Clermont Ferrand.

Dans les Landes, les résultats des votes ont permis d'élire les 26 militant.es du CDFD (Conseil décisionnel fédéral départemental) qui décident de la feuille de route de notre fédération départementale pour les 3 années à venir, et qui ont tout de suite été très actif.ves pour s'opposer à la réforme des retraites.

Le congrès départemental des 14 et 15 novembre a validé le budget et le rapport départemental des années précédentes et a salué le travail des militant.es qui ont fait valoir leur droit à une retraite bien méritée et qui continuent leur engagement au sein de la SFR (section fédérale des retraité.es) . Les congressistes se sont aussi saisi.es des 4 thèmes proposés, sur l'éducation, le service public, la politique sociale et environnementale et la vie syndicale. Les débats riches et argumentés ont permis de rédiger des amendements dont beaucoup ont été retenus en première réécriture et ont donné mandats aux deux délégué.es du département, Armelle MASSON et Flavien THOMAS de porter ces demandes et de se positionner lors des votes au congrès national.

Celui-ci s'est déroulé dans une ambiance des plus combatives en alternant manifestations et échanges dans un climat serein et déterminé. La rédaction des thèmes issue de cette longue concertation, pour arriver à un consensus le plus large possible car ils vont cadrer nos futures actions syndicales, ont été votées avec une très grande majorité.

-> https://fsu.fr/category/la-federation/la-f-s-u/les-textes-federaux/

Ont aussi été votées largement les modifications statutaires imposant plus de parité dans notre organisation qui se veut, à raison, exemplaire sur ce point essentiel.

Pour information et pour poursuivre le débat seul un point n'a pas permis de faire consensus et a été particulièrement discuté. Il concerne nos revendications sur le niveau de recrutement des enseignants où la FSU continuera de défendre un niveau de concours après le M2 mais ce sujet fera forcement l'objet de discussions dans le futur.

Enfin, le texte action forcément d'actualité, a confirmé notre refus du principe d'une retraite par point et a appelé à organiser un mouvement d'ampleur pour s'opposer fermement à cette réforme. Benoit Teste, après avoir remercié chaleureusement Bernadette GROISON pour son investissement pour notre fédération sous une salve d'applaudissements, a clôturé le congrès avec un discours offensif salué par l'ensemble des congressistes.

-> https://fsu.fr/discours-de-cloture-du-9eme-congres-national-de-la-fsu/

Flavien THOMAS cosecrétaire FSU des Landes

Résultats du vote national au niveau départemental

		Orientation								Rapport d'activité					Fenêtre 1			Fenêtre 1		
SD	inscrits	votants	nuls	exprimé	U&A	EE	Emanc	URIS	FU	exprim	POUR	Contre	Abst	NPPV	exprim	A	B	exprim	A	B
040	syndiqués	27,04%	1,02%	26,02%	74,53%	15,09%	2,83%	2,83%	0,94%	26,53%	78,30%	1,89%	16,51%	1,42%	78,30%	33,96%	44,34%	79,25%	60,38%	18,87%

Les CHSCT, des instances essentielles de défense des personnels à faire vivre !

Acteur de la prévention des risques et de la protection de la santé le CHSCT est un outil permettant à toutes et tous de revendiquer une amélioration des conditions de travail.

En témoignent les nombreuses fiches RSST, plus d'une quarantaine depuis le début de l'année scolaire, qui vont déterminer les axes de travail. Différentes catégories de personnel les rédigent : enseignants et directeurs d'écoles, AESH, ATSEM, AED ou services civiques.

Les personnels administratifs s'expriment encore peu dans cette instance alors qu'eux aussi rencontrent des situations de travail dégradées.

Il peut sembler difficile d'émettre des critiques quand le supérieur hiérarchique se trouve dans un bureau voisin. Les remontées sont d'ailleurs bien plus nombreuses dans le 1er degré.

Or, elles sont essentielles pour faire progresser nos conditions de travail et donc la qualité de celui-ci. Vos représentant.es restent à votre écoute pour vous soutenir dans ces démarches en fin de compte profitables à tous. N'hésitez surtout pas à contacter la FSU pour cela.

Cette année, dans notre département, c'est plus de vingt rendez-vous qui sont inscrits dans le programme du CHSCT, avec trois thématiques, deux visites, le suivi des fiches reçues et les réunions plénières présidées par l'IA-DASEN. A cela, se rajoute la demande persistante de la FSU pour mener une enquête suite à un accident de travail survenu dans un contexte de gestion de comportement d'élève signalé à quatre reprises par des fiches ayant reçues des réponses plus ou moins pertinentes. Ce cas reste une regrettable démonstration de l'intérêt de la prévention.

Parmi les trois thématiques, un groupe de travail s'est déjà réuni pour réfléchir à la prévention des risques technologiques. L'actualité avec le projet de réforme des retraites a contraint les deux autres à être reportés le mois prochain. L'un concerne le travail de direction des écoles dont les difficultés remontent depuis déjà plusieurs années. Suite au suicide de Christine Renon, l'intersyndicale avait demandé la réunion d'un CHSCTD extraordinaire. L'IA-DASEN avait choisi de ne pas y répondre préférant attendre les résultats de l'enquête menée au niveau national, suspendant le travail déjà commencé l'an passé sur cette question. Les résultats tardent à venir, si il n'est un petit temps de décharge supplémentaire pour certains collègues et une réunion avec l'IEN pour d'autres, très éloignés des moyens nécessaires. Il est urgent de continuer la concertation au niveau local.

La dernière thématique, déjà abordée en 2016, concerne l'accueil des élèves à comportement difficile. Le problème reste récurrent avec des situations dramatiques plongeant personnels et élèves dans de grandes souffrances. Il est indispensable de continuer à interpeller l'administration. Comment réussir à remplir ses missions quand les moyens donnés ne correspondent pas aux besoins réels ?

Cette année le Ministre a lancé une nouvelle étape de sa politique en faveur de l'inclusion scolaire avec la mise en place des PIALs (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés), dans des collèges pour notre département. Comme leur nom l'indique, ils ont pour objet de favoriser l'inclusion scolaire des élèves handicapé.es en réorganisant les procédures d'accompagnement. Vos représentant.es FSU ont obtenu d'aller visiter un de ces sites pour observer sur le terrain si les objectifs tendent à être atteints. Beaucoup de travail en perspective, dont la FSU vous rendra compte au fur et à mesure. A vous également de saisir ces questions pour faire évoluer vos conditions de travail !

Marie-Claire.MERRIEN secrétaire du CHSCT des Landes, Snuipp-FSU

F.S.U.

ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN

Grâce à vos cotisations aux syndicats de la fédération et à vos votes, les militants de la FSU des Landes ont pu poursuivre leur engagement dans le département.

Les actions du trimestre :

Organisation et préparation du congrès départemental.

Participation au congrès national à Clermont -Ferrand.

Appui au stage « maternelle » proposé aux ATSEM et PE du SNUIPP-FSU et du SNUTER-FSU.

Organisation des rassemblements pour les droits des AESH et en hommage à Christine Renon.

Animation, organisation de nombreuses his et ris sur le thème des retraites, et organisation des manifestations contre la réforme retraite par point.

Les actions à venir :

Poursuivre le combat contre les E3C et bien sûr, contre la retraite par point !

Jeudi 6 février le stage droits des AESH.

Jeudi 2 avril le stage SEGPA.

19,20, 21 février stage cinéma régional à Bordeaux .

Poursuivons la mobilisation. Pesons sur les négociations de la revalorisation.

Les personnels de l'Education Nationale ont été très fortement mobilisés contre la réforme des retraites dans les Landes, comme partout en France. Les taux de grévistes dans certains établissements sont montés jusqu'à 100% le 5 décembre et ils étaient très élevés dans tous les collèges et lycées du département. Du jamais vu ! Le 9 janvier encore, malgré la pause des congés, la grève restait majoritaire dans de nombreux établissements.

Cette très forte mobilisation dans l'Education Nationale a fait prendre conscience au gouvernement de l'impact de la réforme des retraites sur les personnels. Elle a permis de mettre en lumière de façon criante la faiblesse des salaires puisque c'est la prise en compte des rémunérations de l'ensemble de la carrière qui entraîne la dégringolade des pensions.

Le Ministre Blanquer, pour répondre à la mobilisation, a décidé d'ouvrir un plan de revalorisation pour l'Education Nationale afin d'atténuer la baisse des pensions liée à la future réforme des retraites.

La FSU a ouvert le bal des discussions en étant reçue le jeudi 13 janvier par le Ministre Blanquer. Celui-ci s'est engagé sur le chiffre de 500 millions d'euros pour 2021 dans le cadre d'un processus cumulatif dont il n'a pas précisé la hauteur (les fameux « 10 milliards » ne sont plus évoqués et les arbitrages budgétaires sont renvoyés à une future loi de programmation). Ce processus cumulatif signifierait 500 millions de plus chaque année par rapport à l'année précédente jusqu'en 2037. (Soit 76 milliards d'euros au terme du processus) C'est la première fois qu'il y a un engagement budgétaire ferme, mais il ne se traduirait par des mesures concrètes que dans un an, en janvier 2021, et il n'est pas sûr que ces mesures concernent tous les personnels.

La FSU veut des preuves en termes de loi de programmation et de loi de finance (car on ne peut faire aucune confiance à des lois de programmation sur 16 ans).

JM Blanquer souhaite mettre en discussion toutes les questions de « ressources humaines », de métiers et de gestion des carrières. Sa volonté de redéfinir globalement les missions des personnels est évidente. Par ailleurs, il ne dit pas quels éléments de rémunération pourraient être concernés, laissant la porte ouverte à des indemnités en contrepartie de missions supplémentaires.

Des séances de travail avec les syndicats auront lieu jusqu'en mars pour une synthèse fin mars. D'avril à juin aura lieu une phase de négociation puis, fin juin 2020, il y aura la préparation du Projet de Loi de Finances 2021 et de la loi de programmation.

Parallèlement, le gouvernement annonce le gel du point d'indice jusqu'en 2022, ce qui est un signal extrêmement négatif sur la façon dont il entend revaloriser les personnels !

La FSU redoute que cette revalorisation soit liée à une augmentation de la charge de travail. Elle demande une revalorisation sans contrepartie, sans lien avec la question des retraites.

Le SNES, dans la FSU continuera de se mobiliser par tous les moyens possibles afin de peser au maximum pour une revalorisation plus juste et pour tous les personnels. Depuis le 5 décembre, la mobilisation dans l'Education Nationale et notre participation au mouvement social en cours ont permis la prise de conscience et l'enclenchement de la discussion. Nous devons poursuivre cette mobilisation pour que cette discussion porte les fruits que nous espérons.

Sonia Mollet, secrétaire du Snes-fsu des Landes